

CHAPITRE VIII

TACHÉ SUCCÈDE À PROVENCHER

1853-54

M^{gr} Taché n'avait que trente ans lorsque, par la mort de M^{gr} Provencher, il échangea son lointain siège d'Arath pour celui de Saint-Boniface.

Excepté sur les parchemins officiels, le premier était une chose du passé, et, considéré comme ville, le second n'avait encore qu'une existence future. Saint-Boniface consistait alors simplement dans la cathédrale et le palais épiscopal qui y était adjoint, un couvent habité par onze sœurs, dont quelques-unes prenaient soin des malades qui résidaient sous leur toit, une maison ou deux qu'habitaient, ou allaient bientôt habiter, MM. Narcisse Marion et Louis Thibault, ce dernier le frère du missionnaire du même nom, avec quelques maisonnettes le long de la Seine. Tous les autres paroissiens, au nombre d'environ onze cents, étaient disséminés sur leurs terres, plus ou moins cultivées, qui s'échelonnaient sur les bords des rivières Rouge et Assiniboine.

Indépendamment de la paroisse de Saint-Boniface, il y avait celle de Saint-François-Xavier, sur la plaine du Cheval-Blanc, qui était fière de posséder